

Image not found or type unknown



Faire résilier un bail commercial en justice

Fiche pratique publié le 27/12/2013, vu 519 fois, Auteur : Assistant-juridique.fr

Si l'une des parties ne respecte pas ses obligations, généralement le locataire, l'autre partie peut demander la résiliation du bail commercial en justice.

La procédure varie suivant que le bail contient ou non une clause résolutoire.

[Voir le guide](#)